

<b>Animateur :</b>	M. Laurent Fouché
<b>Membres présents :</b>	Mme Véronique Autexier M. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Manuel Pinaud, Bruno Renon
<b>Membre excusé :</b>	Néant
<b>Membre invité :</b>	M. Jean-François Selle (Secrétaire général)
<b>Membre absent :</b>	Néant
<b>Invité absent :</b>	Néant

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV n°32 du 10/04/2024,
- Civilités,
- Agenda et information de l'Animateur

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Tirage des 1/8èmes et ¼ de finales des coupes départementales

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Néant

### 4° Questions et informations diverses

## INTRODUCTION

**Accueil** : L'Animateur remercie les participants de leur présence.

**Formalités** : La Commission entérine la validation du PV n°32 du 10/04/2024.

### Informations de l'animateur

Néant

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### 3° - Organisation des coupes départementales

## COUPE DE LA CHARENTE - CREDIT AGRICOLE - TROPHÉE MAURICE BRACHET

### 67 engagés

30 - 31 mars 2024	3 <sup>ème</sup> tour	16	Matchs avec	32	Équipes		1	Exempt	A
20 - 21 avril 2024	1/8 <sup>ème</sup> Finale	8	Matchs avec	16	Équipes				
01 mai 2024	¼ de Finale	4	Matchs avec	8	Équipes				
08 mai 2024	½ finale	2	Matchs avec	4	Équipes				
01 juin 2024	Finale	1	Match avec	2	Équipes				

**1/8 de finale** : Angoulême St Martin US, US Anais, AS Aigre, Alliance Foot 3 B 2, CS Angoulême Leroy 2, JS Grande-Champagne, CO La Couronne, US Lessac, ES Linars, USA Montbron, ES Nercillac/Réparsac, FC Nersac, OFC Ruelle, ENT St Séverin/Palluau, AMS St Yrieix 2, UAS Verdille.

### Calendrier des 1/8èmes de finale :

8 matches avec 16 équipes

La Commission procède, en présence des équipes qualifiées, à un tirage au sort intégral.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 21 avril 2024 à 15h00 ou le samedi 20 avril 2024 à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la C.D.A.

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

### Les rencontres des 1/8èmes de finale :

- US Angoulême St Martin/ENT St Séverin/Palluaud le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- US Anais/UAS Verdille le samedi 20 avril 2024 à 19h00
- ES Nercillac/Réparsac/OFC Ruelle le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- ES Linars/AMS St Yrieix 2 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- AS Aigre/US Lessac le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- Alliance Foot 3 B 2/CO La Couronne le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- CS Angoulême Leroy 2/JS Grande-Champagne le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- FC Nersac/USA Montbron samedi 20 avril 2024 à 20h00

### Calendrier des ¼ de finale :

4 matches avec 8 équipes

La Commission procède, en présence des équipes qualifiées, à un tirage au sort intégral. Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le mercredi 01 mai 2024 à 15h00. En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la C.D.A.

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

**L'ordre des rencontres des ¼ de finale sera définitivement établi à l'issue des 1/8èmes de finale**

- ES Nercillac/Réparsac ou OFC Ruelle/US Angoulême St Martin ou ENT St Séverin/Palluaud
- ES Linars ou AMS St Yrieix 2/ AS Aigre ou US Lessac
- Alliance Foot 3 B 2 ou CO La Couronne/US Anais ou UAS Verdille
- CS Angoulême Leroy 2 ou JS Grande-Champagne/FC Nersac ou USA Montbron

## COUPE DU DISTRICT - CREDIT AGRICOLE - TROPHEE JACKY DEBRIS

30 - 31 mars 2024	2 <sup>ème</sup> tour	16	Matches avec	32	Équipes	dont	8	Exempts	A
20 - 21 avril 2024	1/8 <sup>ème</sup> Finale	8	Matches avec	16	Équipes				
01 mai 2024	¼ de Finale	4	Matches avec	8	Équipes				
08 mai 2024	½ finale	2	Matches avec	4	Équipes				
01 juin 2024	Finale	1	Match avec	2	Équipes				

**1/8 de finale** : SC Agris, ES Ars, ASCMA, ENT Berneuil/Salles, SL Chateaubernard, CF Crouin, US Etagnac, LSC Feuillade, AL Guimps, CO Luxé, AS Mosnac, AS Salles d'Angles, FC St Maurice Manot, Taizé Aizie les Adjots, US Taponnat, AS Vars.

### Calendrier des 1/8èmes de finale :

8 matches avec 16 équipes

La Commission procède, en présence des équipes qualifiées, à un tirage au sort intégral. Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 21 avril 2024 à 15h00 ou le samedi 20 avril 2024 à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la C.D.A.

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué

### Les rencontres des 1/8èmes de finale :

- SC Agris/SL Chateaubernard le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- AS Vars/ES Ars le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- Taizé Aizie les Adjots/ASCMA le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- ENT Berneuil/Salles/US Taponnat le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- AS Salles d'Angles/LSC Feuillade le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- CO Luxé/CF Crouin le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- AS Mosnac/US Etagnac le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- FC St Maurice Manot/AL Guimps le dimanche 21 avril 2024 à 15h00

### **L'ordre des rencontres des ¼ de finale sera définitivement établi à l'issue des 1/8èmes de finale**

4 matches avec 8 équipes

La Commission procède, en présence des équipes qualifiées, à un tirage au sort intégral. Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le mercredi 01 mai 2024.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la C.D.A.

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué

### Les rencontres des 1/4 de finale :

- AS Vars ou ES Ars/FC St Maurice Manot ou AL Guimps
- Taizé Aizie les Adjots ou ASCMA/SC Agris ou SL Chateaubernard
- CO Luxé ou CF Crouin/AS Salles d'Angles ou LSC Feuillade
- AS Mosnac ou US Etagnac /ENT Berneuil/Salles ou US Taponnat

### COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHÉE PIERRE LABONNE

30 - 31 mars 2024	2 <sup>ème</sup> tour	16	Matches avec	32	Équipes	dont	8	Exempts	A
20 - 21 avril 2024	1/8 <sup>ème</sup> Finale	8	Matches avec	16	Équipes				
01 mai 2024	1/4 de Finale	4	Matches avec	8	Équipes				
08 mai 2024	1/2 finale	2	Matches avec	4	Équipes				
01 juin 2024	Finale	1	Match avec	2	Équipes				

**1/8èmes de finale :** AS Aigre 2, Alliance Foot 3B 3, US Anais 2, AS Bel Air 2, ES Champniers 3, AS Claix 2, ES Fléac 2, AC Gond Pontouvre 2, JS Grande Champagne 2, FC Haute Charente 2, FCC Isle d'Espagnac 2, FC La Roche Rivières 3, CR Mansle 2, USA Montbron 3, AS Puymoyen 3, AL St Brice 3

### Calendrier des 1/8èmes de finale :

8 matches avec 16 équipes

La Commission procède, en présence des équipes qualifiées, à un tirage au sort intégral. Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 21 avril 2024 à 15h00 ou le samedi 20 avril 2024 à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la C.D.A.

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

### Les rencontres des 1/8èmes de finale :

- FC Haute Charente 2/AS Bel-Air 2 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- AS Claix 2/ES Champniers 3 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- USA Montbron 3/JS Grande Champagne 2 le samedi 20 avril 2024 à 19h00
- ES Fléac 2/AS Puymoyen 3 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- AL St Brice 3/Alliance Foot 3 B 3 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- CR Mansle 2/FCC Isle d'Espagnac 2 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00

- AC Gond-Pontouvre 2/AS Aigre 2 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00
- FC La Roche Rivières 3/US Anais 2 le dimanche 21 avril 2024 à 15h00

### Calendrier des ¼ de finale :

4 matches avec 8 équipes

La Commission procède, en présence des équipes qualifiées, à un tirage au sort intégral. Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le mercredi 01 mai 2024.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la C.D.A.

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué

**L'ordre des rencontres des ¼ de finale sera définitivement établi à l'issue des 1/8èmes de finale**

- FC Haute Charente 2 ou AS Bel-Air 2/USA Montbron 3 ou JS Grande Champagne 2
- ES Fléac 2 ou AS Puymoyen 3/CR Mansle 2 ou FCC Isle d'Espagnac 2
- AC Gond-Pontouvre 2 ou AS Aigre 2/AS Claix 2 ou ES Champniers 3
- FC La Roche Rivières 3 ou US Anais 2/AL St Brice 3 ou Alliance Foot 3 B 3

**Décision 01 : La Commission homologue le tirage des 1/8èmes et ¼ de finale des coupes départementales sous réserve des procédures en cours.**

## SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

2° - Néant

## QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

3° - Etude des courriers reçus

- Néant

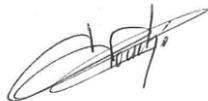
## RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 11/04/2024

	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°32 du 10/04/2024	<b>Validé</b>	<b>Laurent Fouché</b>	<b>Immédiat</b>
<b>1</b>	Homologation du tirage des 1/8èmes et ¼ de finales des coupes départementales	<b>Validé</b>	<b>Laurent Fouché</b>	<b>Immédiat</b>

La prochaine réunion est fixée au mercredi 17 avril 2024 à 17h15.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

L'animateur  
Laurent Fouché



Le Secrétaire de séance  
Philippe Brandy

